

Relevé d'expérience n°10

CONTRAT DE VILLE DE PORT SAINT LOUIS DU RHONE /
ASSOCIATION ACTION MOBIL'EMPLOI

■ Action Mobil'Emploi

■ Résumé

Suite au constat d'un déficit de mobilité pour certains publics sur le territoire de Ouest Provence, des acteurs de l'insertion du PLIE et de la Mission Locale ont eu l'idée de mettre en place un projet original et innovant de mise à disposition de cyclomoteurs. Action Mobil'Emploi, dont l'activité a démarré en 1996, a progressivement élargi son offre dans le but d'aborder la problématique de la mobilité dans un sens plus large. Afin de pérenniser le retour à la mobilité des adhérents, le projet associatif a ainsi évolué en distinguant trois activités : la mise à disposition de cyclomoteurs, des déplacements en minibus, et des journées de sensibilisation à la mobilité.

■ Problématique et contexte

■ L'émergence du projet

La mobilité est devenue une dimension essentielle de la vie quotidienne, autant pour travailler que pour accéder à la ville et à ses services, voire pour participer à la vie urbaine. L'aptitude à la mobilité, la capacité de se rendre dans divers types d'espaces, parfois éloignés de son domicile ou de sa commune, sont, aujourd'hui plus qu'hier, des conditions indispensables pour la construction de liens sociaux diversifiés. La mobilité n'est plus seulement un choix, elle est devenue une nécessité. Mais face à cette nécessité, nombreux sont ceux qui sont démunis, ou moins bien armés que d'autres.

Face à ce constat, partagé par l'ensemble des acteurs de l'insertion (PLIE, Mission Locale, formateurs), une étude de faisabilité est réalisée menant à la création, en 1996, d'une activité de mise à disposition de cyclomoteurs en faveur de ce public. En effet, avec une superficie très étendue, le territoire intercommunal du SAN Ouest Provence oblige les habitants à réaliser fréquemment des déplacements. Or, si l'automobile ou les transports en commun sont des moyens courants de déplacement, il existe toute une partie de la population pour laquelle ces moyens de transport sont inaccessibles ou inadaptés. La volonté de favoriser la mobilité d'un public en difficulté d'insertion est donc à l'origine de la création de l'association.

Initiée en 1996, l'activité a connu une certaine réussite les quatre premières années avant de subir un ralentissement à partir de 2001. Après plusieurs tentatives de développement, qui pour des raisons diverses, n'ont pu aboutir, l'association se lance en 2004 dans la réalisation d'une étude-action, initiée par le PLIE Ouest Provence et co-financée par la DDTE-FP, le SAN Ouest Provence, et la DRTE-FP (FSE). Trois axes ressortent de cette étude : consolider et développer l'activité de mise à disposition de cyclomoteurs, réaliser un diagnostic mobilité sur le territoire et diversifier les activités de l'association.

En 2004, année porteuse de changement, l'association se donne les moyens pour se développer : élargissement de l'objet social, changement de raison sociale et du siège social, conventionnement Organisme d'Utilité Sociale...

La décision de créer des antennes sur toutes les communes du territoire a également permis de rendre le service plus accessible à un public par définition en déficit de mobilité et qui avait du mal à se rendre à l'association.

Tous ces éléments ont contribué au développement de la structure et ainsi conduit à la mise en œuvre opérationnelle de deux nouvelles activités en 2005 : un service de déplacements en minibus et des actions de sensibilisation à la mobilité.

■ Les objectifs de l'association

Initialement, l'objectif était de proposer une solution à court terme rapide et facile pour trouver un emploi. Aujourd'hui, le but de l'association n'est pas seulement de proposer un outil et un moyen de se déplacer, mais principalement de rendre les personnes autonomes. La structure a donc mis en place le "plan mobilité", document qui dresse un état des lieux de la mobilité de la personne bénéficiaire, ainsi que son projet en matière de mobilité. L'objectif pour l'adhérent est de trouver une solution pérenne de retour à la mobilité. L'association organise donc un suivi de la personne pour favoriser son autonomie, sans toutefois rentrer dans une logique d'assistance. L'objectif de départ a donc évolué : l'association ne propose pas seulement un outil technique mais aborde la problématique de la mobilité dans un sens plus large.

■ Déroulement de l'activité

■ Démarches pour bénéficier de l'activité deux roues

L'association touche un public résidant sur le territoire intercommunal de Ouest Provence, relevant d'une démarche d'insertion et d'emploi ayant un besoin de mobilité. Pour autant, une personne ne peut accéder directement aux services de l'association et de nombreuses conditions sont exigées. Ainsi, le futur adhérent devra être suivi dans ses démarches d'insertion, et c'est son référent qui l'oriente vers l'association. Ne peuvent donc bénéficier des services de l'association que les personnes envoyées par les partenaires, à savoir, les accompagnateurs emploi du PLIE, les conseillers Mission Locale, le réseau des assistantes sociales, le réseau des structures d'insertion par l'activité économique, les organismes de formation et l'ANPE. De même, le bénéficiaire doit apporter une contribution personnelle en adhérant à l'association par une cotisation annuelle de cinq euros.

Ensuite, elle organise un entretien avec la personne et lui fait signer un contrat de mise à disposition, teste l'aptitude à la conduite et, le cas échéant, réalise une formation si cela est nécessaire ; un lieu de stockage du véhicule est également réclamé afin de se prémunir du vol, enfin, un suivi hebdomadaire est mis en place afin d'éviter que la personne s'approprie le véhicule : point sur le kilométrage et l'état du véhicule, et point sur le " plan mobilité ".

■ Une complémentarité avec l'activité minibus

Après une phase d'expérimentation démarrée en avril 2005, l'activité minibus est aujourd'hui pérennisée. Cette activité permet de répondre d'une part à des besoins collectifs liés à des actions ponctuelles ou fréquentes des partenaires, soit pour des étapes d'insertion (chantiers d'insertion, ateliers collectifs, informations collectives...), soit pour des étapes de mobilisation sur l'emploi (visites d'entreprises), soit enfin pour des sorties de groupe dont le motif répond à l'objet social de l'association. D'autre part, l'activité répond également aux besoins individuels liés à des déplacements pour lesquels les horaires ou les lieux ne sont pas satisfaits par les transports en commun. Le minibus intervient ainsi de manière ponctuelle, pour une étape de formation ou d'emploi, et en parallèle d'une recherche de solution pérenne de mobilité.

Cette activité minibus trouve donc son bien fondé dans la mutualisation des besoins en déplacements collectifs et individuels. De même, elle permet une complémentarité avec l'activité deux roues, notamment en constituant une solution d'urgence. En effet, touchant essentiellement un public jeune et masculin, l'activité cyclomoteur ne permettait pas à elle seule de répondre aux différents besoins. Avec l'activité minibus, l'association a donc créé un service qui présente plusieurs avantages : prendre en compte un public réticent à l'utilisation de deux roues, intervenir dans l'urgence et réaliser des déplacements collectifs.

■ L'activité de sensibilisation à la mobilité

Initialement prises en charge par la Mission Locale, les actions de sensibilisation à la mobilité consistent en différents ateliers proposant divers apprentissages (lire une carte et des horaires de déplacement, anticiper et préparer ses déplacements, se déplacer en toute sécurité...) afin de rendre la personne plus autonome lors de ses déplacements. Forte du partenariat avec la Mission Locale, l'association intervenait en 2003 dans le cadre de ces actions par un atelier de sensibilisation aux deux roues.

Elle a également proposé un atelier de prévention à la sécurité routière, suite à un contact avec la police municipale de Fos-sur-Mer - qui dispose d'une cellule spéciale de bénévoles - lui permettant ainsi de mettre en place, également à titre expérimental, des demi-journées sur cette thématique (législation, vitesse, dépendances).

Grâce au bilan fort concluant de cette action de sensibilisation, la mise en œuvre de ces journées a finalement été confiée à l'association. En effet, en développant ce type d'action, l'association vient compléter les réponses déjà apportées sur les problématiques de la mobilité, notamment en travaillant sur l'autonomie, les représentations, le dépassement des craintes, etc...

Aujourd'hui, l'association propose et adapte cette action à l'ensemble des partenaires du territoire (sous forme de prestation) et intervient sur des groupes de personnes en formation ou en SIAE. Ainsi en 2006, une dizaine d'actions est programmée.

Les résultats de ces journées sont positifs : l'association constate par exemple que les participants ont plus de facilité à se déplacer et se sentent plus à l'aise. L'objectif des interventions est aussi d'élargir leur périmètre - parfois très restreint - de recherche d'emploi. Le frein à la mobilité peut être technique, financier, mais il est surtout psychologique. En intervenant sur les représentations à travers la sensibilisation à la mobilité, l'association crée les conditions favorables au dépassement de cette barrière.

■ L'insertion par l'activité économique

Outre les services qu'elle offre aux personnes en déficit de mobilité, l'association réalise également une véritable fonction tuteurale. Son objectif est de favoriser l'insertion par l'emploi de personnes en difficulté, en leur proposant des postes à mi-temps en contrats aidés de 6 mois, durée pendant laquelle ces personnes travailleront sur leur parcours d'insertion professionnelle.

Ainsi, comme pour les bénéficiaires de deux roues, ces recrutements doivent servir de tremplin, soit sur une formation, soit sur un emploi, l'objectif affiché étant d'affiner avec la personne embauchée un projet professionnel et acquérir de l'expérience et une confiance en soi.

■ Résultats de l'activité

La diversification des activités a permis d'apporter de nombreuses plus-values pour les bénéficiaires. Tout d'abord, en diversifiant son offre, l'association arrive à prendre en compte des besoins en mobilité du public de manière plus complémentaire. Ainsi, la couverture des besoins se trouve élargie, quantitativement, avec un plus grand nombre de personnes adhérentes à l'association pour bénéficier de ses services, et qualitativement, la typologie du public (genre, âge) et les besoins couverts (motifs, horaires, territoire) étant plus large.

Ensuite, sur un plan financier, l'accès à des actions d'insertion, de formation et de recherche d'emploi est facilité pour l'adhérent utilisateur. Peu coûteux en frais de déplacement, ce meilleur accès améliore d'autant la dynamique de parcours et de retour à l'emploi.

En outre, l'action globale de l'association permet d'éviter des pertes de temps et d'énergie aux partenaires opérationnels, notamment en ce qui concerne les déplacements et l'organisation d'actions spécifiques, la gestion du déplacement étant confiée à l'association.

In fine, la complémentarité des activités avec une prise en compte globale de la mobilité du public en démarche d'insertion, a permis d'améliorer la réactivité et l'efficacité de l'association.

■ Perspectives

A court terme, le principal objectif est d'asseoir les activités actuelles et nouvellement mises en place de l'association. Une nouvelle plaquette de présentation, sortie en 2006, permet à ce titre de rendre plus facilement identifiable l'association.

La structure réfléchit également à des pistes de développement futur autour de deux axes :

- élargir le territoire d'intervention, notamment sur la zone Martégale,
- développer des activités complémentaires sur ce même territoire (auto-école, accompagnement au permis de conduire, réparation et location de voitures).

■ Témoignage de la conductrice du minibus

"Dirigée par l'ANPE d'Istres vers "ESPACE FORMATION", j'ai révélé au cours de mes entretiens mon souhait de passer le permis D pour devenir conductrice de transport en commun. Après plusieurs tentatives pour mener à bien ce projet, j'ai souvent dû abandonner, me tournant ainsi vers d'autres emplois. Mon accompagnatrice emploi m'a alors indiqué qu'un poste était à pourvoir au sein de l'association Action Mobil'Emploi qui désirait alors développer son activité de minibus. L'offre d'emploi en qualité de conductrice - accompagnatrice dans le cadre d'un CES de 20 heures pour une durée de 6 mois, m'intéressait beaucoup, car tout en travaillant, j'avais la possibilité d'effectuer la formation qui me tenait à cœur.

Retenue suite à l'entretien d'embauche, j'ai pu ainsi intégrer la structure le 11 avril 2005.

L'association Action Mobil'Emploi m'a ensuite apporté de nombreux acquis : l'expérience de la conduite (même si je ne suis pas soumise à la réglementation en vigueur pour le T. C.), de la rigueur lors de la préparation de mes déplacements et dans la préparation de mon véhicule.

Mon passage au sein de l'association m'a donc permis de redémarrer un activité professionnelle valorisante pour moi (rencontres, relations...), et m'a donné l'opportunité de réaliser ma formation et d'atteindre mes objectifs."

■ L'équipe de Mobil'Emploi



■ Le rôle des associations dans la mobilité

Fondée sur des déplacements pendulaires selon les horaires classiques, l'offre actuelle du transport public correspond de moins en moins aux exigences des citoyens, et plus particulièrement à celles des populations des quartiers de la politique de la ville. Ainsi, on peut estimer qu'en moyenne 30% de la population ne sont pas pris en compte dans les différents projets de transport collectif.

Depuis quelques années, les professionnels de nombreuses structures d'insertion par l'activité économique ont pris la mesure du problème. Ainsi, en l'absence d'interventions adéquates des pouvoirs publics, elles portent elles-mêmes des innovations dans le domaine de l'aide à la mobilité pour l'insertion. Ces démarches sont très diverses, mais globalement, on peut les répartir en deux catégories : les stages de socialisation ou de resocialisation à l'espace urbain, et l'aide à la mobilité à proprement parler (prêt de cyclomoteurs, location à bas prix de voitures, réparation de véhicules à moindre frais...).

La plupart du temps, l'objectif n'est pas seulement d'apporter une aide à la mobilité : les associations réalisent également tout un travail de sensibilisation de la personne en démarche d'insertion, qui peut ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le véritable objectif de ces associations est de rechercher avec l'adhérent une solution durable de retour à une mobilité autonome et donc implicitement obtenir ou pérenniser un emploi grâce au dispositif mis en place par l'association.

Les associations offrent ainsi de nombreux avantages ; tout d'abord une meilleure réactivité que les organismes institutionnels, mais aussi une véritable disponibilité et une écoute pour tout un public en difficulté d'insertion, et enfin, elles assurent un accompagnement dans la durée, élément indispensable pour s'assurer de l'autonomie du bénéficiaire de l'action.

Néanmoins, ces structures restent trop souvent isolées dans leurs démarches novatrices et restent donc très fragiles. Les collectivités locales et certains services de l'Etat (DDTEFP, DASS, politique de la ville) apportent des aides, mais celles-ci sont ponctuelles et les subventions ne sont pas toujours reconduites. De plus, les aides sont souvent financières, or les structures ne disposent pas toujours de professionnels de la mobilité et ont besoin de soutien sur ce plan.

Considérées par les uns comme du "bricolage" ou par les autres comme une véritable alternative aux moyens de transports "classiques" pour les personnes en difficulté de mobilité, il n'en reste pas moins que les actions menées par ces structures sont essentielles, pour des personnes qui, bien souvent, ont rompu tout lien avec la société.

Sources :

Eric LE BRETON, "Bouger pour s'en sortir", Armand Colin, 2005, 256 p.

Dominique LAOUSSE, chargé de mission à la Mission Prospective et développements innovants, RATP/DAT

Aspects pratiques ...

Quelques chiffres clés

Activité 2 roues

60 personnes ont bénéficié du service en 2005, dont 45% ont un mode de déplacement autonome à la sortie (achat deux roues, passage permis, réparation, co-voiturage ...)

Motif d'utilisation : 46% pour CDD, 12% pour CDI, 14% Intérim, 17% Formation
11% Etape Insertion (ID'ées Intérim, Chantier d'insertion ...)

Activité Minibus

157 personnes ont bénéficié du service en 2005 (9 mois d'expérimentation) : 120 dans le cadre de déplacements collectifs et 37 à titre individuel, pour un total de 811 trajets et 26 000 kilomètres.

Motif d'utilisation : entretien d'embauche (25%), emploi (20%), étapes d'insertion (21%), formation (18%), RDV divers (administratif, santé ...) (19%)

Activité Sensibilisation Mobilité

6 actions expérimentales d'une quinzaine de personnes ont été réalisées.

Activité d'IAE

5 personnes en contrat aidé en 2005, dont un départ à la retraite, un départ sur emploi en entreprise d'insertion, une réorientation, deux en cours de formation (Permis D et FIMO) pour une sortie sur emplois de conducteur transport en commun et conducteur routier.

Le Partenariat de projet

- SAN Ouest Provence
- Conseil Régional PACA
- Conseil Général 13
- DDTEFP 13
- DRTE-FP (FSE)
- ANPE
- Centres Sociaux
- Structures d'insertion par l'activité économique,
- Organismes de formation,
- Réseau des Assistantes Sociales
- Réseau des Assistants Sociaux
- Structures d'accompagnement (Mission locale du Golfe de Fos, le PLIE de Ouest Provence)

PREVISIONNEL GLOBAL 2006

DEPENSES		TOTAL	Intitulé produit		TOTAL
Achats		12 695	ETAT - CNASEA		39 789
Fournitures d'atelier & d'activités		3 200			
Fournitures d'entretien et de bureau		3 420			
Carburant		6 075	Conseil Régional		15 000
Services externes		25 637			
Locations immobilières		9 357			
Locations mobilières, matériels		7 680			
Charges locatives		1 600	Conseil Général		0
Entretien, répar. Immeuble		500			
Entret, réparation mobil, maintenance		1 700			
Assurances multirisques		4 900	SAN Ouest Provence		51 600
Autres services externes		8 100			
Honoraires exp. Comptable/Comm.Cptes		3 100	Autres financements publics		15 000
Publicité - catalogues		1 500	Mission Locale - action mobilité		2 500
Transport d'activités		250	PLIE-FSE - Minibus		2 500
Déplacements		500	PLIE-FSE - Fonction Tutorale		10 000
missions réception		100			
Affranchissement postal		250	Autres financements privés		11 622
Téléphone, télécommunications		2 400			
Impôts & taxes		1 000			
Taxes sur les salaires		0			
Autres impôts & taxes		1 000	Recette Action Activités		11 600
Salaires et traitements		89 827	Activité Cyclo		7 000
			Activité Minibus		4 000
			Adhésion		600
Amortissements		7 352			
TOTAL		144 611	TOTAL		144 611

Source : Mobil'Emploi

CONTACTS :

Mlle Sophie BOVERO

Responsable de développement
Tél. : 04 42 11 85 00
Mél : actionmobileemploi@wanadoo.fr

Laure PORTALE,

Chargée de mission Capitalisation,
CRPV-PACA
Tél. : 04 96 11 50 45 / Fax : 04 96 11 50 42
Mél : laure.portale@crpv-paca.org

Document rédigé par David MOREL,
Assistant Mission Capitalisation - CRPV-PACA

Vous pouvez consulter d'autres documents liés aux relevés d'expériences sur le site web du CRPV-PACA à la rubrique Capitalisation à l'adresse suivante : <http://www.crpv-paca.org>

Maquette : Mustapha Berra, mai 2006

Documents associés à l'action

Téléchargeables sur le site du CRPV-PACA

- Plaquette de présentation de l'association
- Rapport d'activité 2005
- Effets de l'action
- Cycle de conférences "Mobilité et étalement urbain", mercredi 5 avril 2006 à Marseille

Documentation générale

- Jean-Pierre ORFEUIL, " Pouvoir bouger pour s'en sortir ", l'Aube, 180 p.
- Eric LE BRETON, "Bouger pour s'en sortir ", Armand Colin, 256 p.
- Azouz BEGAG, " Espace et exclusion - mobilités dans les quartiers périphériques d'Avignon ", Harmattan, 165 p.
- Ateliers Régionaux de la Ville " Transports, déplacements et mobilité " du 8 décembre 2005 à Salon de Provence (interventions disponibles sur le site du CRPV-PACA)
- Séminaire " Déplacement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville " du 20 juin 2002 à Lyon, CERTU

Réseau

Associations réalisant des actions sur la mobilité en région PACA :

- Transport Mobilité Solidarité (TMS)
Site : <http://www.tms-mobilite.org>
- Service Mobil'Aix - Association FAIR
Mail : mobilaix@wanadoo.fr
- Association Laperche
Site : <http://www.assolaperche.free.fr>
- Association Les Mécanos du Coeur
Tél. : 04 91 64 55 80
- Yakaroulé - ADPEI
Mail : adpei@wanadoo.fr
- Mobil'ins - Association Passerelle
Mail : maryline.fontan@passerelle-avignon.org
- Association Roulez Mob'ilité
Mail : marc.esnault@laposte.net
- Association AMARE
Tél. : 04 90 34 93 50